
Présidentielle : « Aucun candidat ne propose une politique globale d'aménagement du territoire »

FRÉDÉRIC VILLE

Publié le 31/03/2022 à 13h06,

Le Courrier des maires et des élus locaux



© Fabien Calcavechia

La ruralité, les territoires et leur cohésion ont-ils leur place dans la campagne électorale et les programmes des candidats ? Le géographe et démographe Gérard-François Dumont, professeur émérite à la Sorbonne, livre au Courrier des maires son analyse...très critique.

L'avenir des territoires est-il abordé par les candidats à la présidentielle ?

Gérard-François Dumont : D'abord, dans les grands médias, force est de constater que la question est peu présente. C'est étonnant, car elle a

été d'une grande actualité lors du quinquennat, avec les Gilets jaunes, le Grand Débat, les quelques lois territoriales votées, jusqu'à la pandémie de la Covid-19 qui a montré le rôle important des territoires pour organiser la vaccination ou la guerre en Ukraine qui a mis en évidence leur mobilisation première - avant celle de l'Etat - pour l'accueil des réfugiés.

Néanmoins, tous les candidats abordent la question. Il y a une première différence très nette entre ceux qui veulent supprimer les trois lois votées sous le quinquennat Hollande, les lois Maptam, Notre et de délimitation des régions, à savoir les candidats Roussel, Lassalle, Dupont-Aignan, Le Pen ; et ceux qui ne disent rien sur ces lois et n'y touchent donc pas, de Nathalie Artaud qui a un « programme de lutte » au président-candidat Macron. Les autres ont des positions intermédiaires. Ainsi, Eric Zemmour garde les grandes régions, mais veut réduire la taille moyenne des intercommunalités et leur champ de compétences. Valérie Pécresse introduit des libertés de compétence et Yannick Jadot parle de « subsidiarité », mais ne veut pas d'une énième réforme territoriale. Jean-Luc Mélenchon dit vouloir revenir sur la loi Notre, rétablir la clause de compétence générale pour les départements, défend une libre association des communes dans des intercommunalités de projet et veut 24 régions en fonction des bassins versants. À lire les programmes des candidats, il est certain que ces trois lois, contestées, ne sont pas encore digérées.

Quid de l'aménagement du territoire et de la ruralité à proprement parler ?

Là aussi, on voit deux types de candidats. D'abord ceux qui n'en parlent guère. Emmanuel Macron semble considérer que différentes touches éparses, comme les programmes Cœur de ville, Petites villes de demain ou les espaces France Services, suffisent. À l'opposé, d'autres affichent des objectifs. Jean-Luc Mélenchon veut organiser des états généraux des espaces ruraux pour construire une véritable égalité territoriale et reconstruire le maillage des transports publics. Yannick Jadot souhaite un grand ministère des territoires. Certains prendraient des décisions concrètes : Marine Le Pen reviendrait à une prime d'aménagement du territoire et propose une « démétropolisation ». Valérie Pécresse estime qu'à un euro revenant à la ville doit correspondre un euro pour la ruralité, veut supprimer la loi de SRU de 2000 et adapter le Zéro artificialisation nette pour les communes rurales. Nicolas Dupont-Aignan et Jean Lassalle sont dans la même logique, et avec Fabien Roussel, souhaitent redonner de l'importance aux communes.

Qu'en est-il de l'autonomie financière des collectivités et plus largement de la décentralisation ?

Personne ne peut contester la réduction de l'autonomie financière des collectivités depuis le quinquennat Hollande, puis sous Macron qui a en

plus supprimé la taxe d'habitation. Trois types de discours se démarquent. Le président candidat veut continuer dans le même sens, supprimer la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et les impôts de production, en affectant des parts d'impôts nationaux aux collectivités, renforcer les contrats de Cahors, en demandant à nouveau 10 milliards d'euros d'efforts aux collectivités par rapport à aujourd'hui. A l'opposé, plusieurs candidats - Artaud, Mélenchon, Roussel, Hidalgo ou Lassalle- souhaitent que l'Etat octroie plus de dotations. Enfin d'autres souhaitent remettre en œuvre l'autonomie financière (Zemmour, Le Pen), voire la faire garantir par la Constitution et supprimer le contrat de Cahors (Pécresse).

Certains candidats affichent leur « tradition jacobine » (Mélenchon) ou apparaissent comme tels sans utiliser le mot (Macron). D'autres, à l'image de Poutou, Lassalle, Dupont-Aignan, s'affichent girondins. Yannick Jadot veut donner plus de pouvoir aux régions, mais aux régions seulement. Valérie Pécresse propose la création d'une conférence des territoires dont l'accord serait nécessaire pour tout changement.

Quels autres thèmes se font jour ?

C'est le cas des déserts médicaux. Yannick Jadot souhaite une obligation d'installation dans les zones sous-dotées, Eric Zemmour veut lui recruter 1 000 médecins pour ces territoires. Concernant la police municipale, Valérie Pécresse veut en faire « la troisième force de sécurité du pays », ce qui interroge sur l'ampleur du budget alors nécessaire pour les communes.

Il y a aussi des contradictions dans certaines propositions. Ainsi, Jean-Luc Mélenchon veut donner à la Corse le statut de la Polynésie française : c'est ignorer que si la Corse veut plus d'autonomie, elle veut rester dans l'Europe, dont la Polynésie ne fait pas partie. Valérie Pécresse promet elle l'inscription du droit à la différenciation dans la Constitution, mais sa mise en œuvre passerait par des contrats signés avec les préfets... qui pourraient donc s'y opposer. Emmanuel Macron et Marine Le Pen veulent revenir au conseiller territorial, mais ils ne précisent pas s'ils feraient en sorte que les assemblées régionales soient moins pléthoriques. Emmanuel Macron veut maintenir la loi SRU, mais donner aussi la responsabilité aux communes et intercommunalités en matière de logement : ce n'est pas très clair.

Y'a-t-il selon vous des impensés « territoriaux » dans cette campagne ?

La loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation « décentralisée » de la République n'est pas appliquée, puisque de nombreuses décisions de recentralisation sont intervenues. Pour appliquer la Constitution, il faudrait aller vers davantage de subsidiarité. C'est un sujet presque absent des débats : même chez ceux qui sont

girondins, la décentralisation se fait sous contrôle de l'Etat. Un maire d'une commune du Limousin me faisait part récemment de ses projets : animation d'une rue commerçante, patrimoine ou zone de loisirs à améliorer. Comme je lui demandais s'il avait hiérarchisé ses priorités, il me répondit que non, la région lui ayant demandé de ne pas le faire, les choix étant effectués en fonction des opportunités de financements. Comment avoir un vrai projet de territoire dans ces conditions ? En outre, personne ne revient sur la disparition de la taxe d'habitation, impôt qui assurait un lien de citoyenneté entre les habitants et leur maire.

On ne voit pas poindre la renaissance d'une véritable politique globale en la matière, donnant à tous les territoires les mêmes chances de développement, allant vers l'égalité numérique, financière, en matière d'accès aux soins, en matière de mobilité en abandonnant véritablement le « tout-TGV » et en mettant en cause le Grand Paris Express qui va peser financièrement sur tous les Français...

Depuis le quinquennat Hollande, l'État n'a cessé de minorer ses dotations globales aux collectivités locales. Cela lui permet de se donner des possibilités de les financer à son bon plaisir, une sorte de retour au principe « subvention-prêt » selon lequel une collectivité ne pouvait obtenir un prêt pour un projet que si l'État l'adoubait par une subvention partielle. Un seul candidat s'interroge sur la question fondamentale du ZAN. Pourtant, on risque de rigidifier les territoires, avec en plus une procédure très complexe et coûteuse qui se met en place entre Etat, régions et intercommunalités, beaucoup moins pénalisante pour les grandes villes qui disposent de grandes possibilités de requalification urbaine.